



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-10922>

Département(s) de publication : **92**

Annonce n° **26-10922**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Commune de Ville d'Avray

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Concession de service pour l'installation, l'exploitation et la maintenance de panneaux photovoltaïques

Description : Concession de service pour l'installation, l'exploitation et la maintenance de panneaux photovoltaïques - Ce contrat comprend l'installation des modules sur deux sites identifiés à cet effet au travers d'une concession de service, dans laquelle le concessionnaire devra la conception, la réalisation, l'exploitation et la maintenance des centrales photovoltaïques, en autoconsommation collective, sur toute la durée du contrat (et, le cas échéant, un solde en injection réseau). Il comprend également une tranche optionnelle pour l'installation, l'exploitation et la maintenance de panneaux photovoltaïques de type ombrière sur un des sites. La valeur estimée correspond au chiffre d'affaires total hors taxe du concessionnaire réalisé pendant toute la durée du contrat pour l'exploitation de l'ensemble des panneaux photovoltaïques installés et la revente de l'électricité à la commune. Le concessionnaire porte le risque de cette exploitation. Le contrat prend effet à compter de sa date de notification pour une durée ferme de 10 ans. Cette durée est justifiée au regard des investissements et des équipements à mobiliser par le concessionnaire et leur durée d'amortissement. Les missions et obligations du concessionnaire sont détaillées dans les documents de la consultation.

Identifiant de la procédure : 7e65be4b-79d4-42ac-a8ed-009ff6d13824

Identifiant interne : 2600001

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 65320000 Exploitation d'installations électriques

Nomenclature supplémentaire (cpv): 09331200 Modules solaires photovoltaïques

Nomenclature supplémentaire (cpv): 31712331 Cellules photovoltaïques

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45261215 Travaux de couverture de panneaux solaires

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Ville d'Avray

Code postal : 92410

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 400,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Si la procédure est annulée ou infructueuse, elle sera relancée

Informations complémentaires : La consultation est dématérialisée. GPSO impose que les offres soient déposées par voie électronique en passant par la plateforme Maximilien (<https://marches.maximilien.fr>). Afin de simplifier les démarches des candidats, les offres déposées sur la plateforme Maximilien n'auront pas à être signées électroniquement. Par la seule remise de son offre, le candidat confirme son intention de soumissionner à l'attribution du marché. Les renseignements complémentaires sollicités en temps utile par les candidats seront communiqués, via la plateforme, à tous les candidats ayant retiré un dossier et qui se sont fait connaître. Les candidats sont invités à vérifier la taille des documents transmis dans leur pli, à la taille des chemins d'accès aux différents fichiers et à l'intitulé de chaque document (notamment quant aux caractères spéciaux). - La présente concession est une procédure ouverte : les candidats sont invités à remettre leur dossier de candidature et leur offre en même temps. - Une visite des sites est obligatoire : l'attestation de visite devra être remise à l'appui de votre offre pour que celle-ci ne soit pas déclarée irrégulière. Des dates de visites vous sont proposées à l'article 4 du règlement de la consultation.

Base juridique :

Directive 2014/23/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Concession de service pour l'installation, l'exploitation et la maintenance de panneaux photovoltaïques

Description : Concession de service pour l'installation, l'exploitation et la maintenance de panneaux photovoltaïques - Ce contrat comprend l'installation des modules sur deux sites identifiés à cet effet au travers d'une concession de service, dans laquelle le concessionnaire devra la conception, la réalisation, l'exploitation et la maintenance des centrales

photovoltaïques, en autoconsommation collective, sur toute la durée du contrat (et, le cas échéant, un solde en injection réseau). Il comprend également une tranche optionnelle pour l'installation, l'exploitation et la maintenance de panneaux photovoltaïques de type ombrière sur un des sites. La valeur estimée correspond au chiffre d'affaires total hors taxe du concessionnaire réalisé pendant toute la durée du contrat pour l'exploitation de l'ensemble des panneaux photovoltaïques installés et la revente de l'électricité à la commune. Le concessionnaire porte le risque de cette exploitation. Le contrat prend effet à compter de sa date de notification pour une durée ferme de 10 ans. Cette durée est justifiée au regard des investissements et des équipements à mobiliser par le concessionnaire et leur durée d'amortissement. Les missions et obligations du concessionnaire sont détaillées dans les documents de la consultation.

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 65320000 Exploitation d'installations électriques

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 09331200 Modules solaires photovoltaïques

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 31712331 Cellules photovoltaïques

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45261215 Travaux de couverture de panneaux solaires

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Ville d'Avray

Code postal : 92410

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 10 An

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 400,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Qualifications éducatives et professionnelles pertinentes

Description : Les pièces relatives à la candidature que devront remettre les candidats sont les suivantes : 1. La fiche référent complété 2. Lettre de candidature, datée et signée par le candidat individuel ou en cas de groupement par l'ensemble de ses membres. En cas de groupement, la lettre de candidature

indiquera la composition du groupement, sa forme ainsi que le nom de l'entreprise mandataire, et sera accompagnée de l'autorisation, donnée par chaque cotraitant au mandataire, de signer l'offre au nom du groupement, 3. Les pouvoirs des personnes habilitées à représenter l'entreprise ; 4. Les informations justifiant l'existence légale du candidat, notamment le numéro unique d'identification délivré par l'INSEE ou, à défaut, d'un document équivalent, 5. La déclaration sur l'honneur prévue à l'article R.3123-16 du Code de la commande publique justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L.3123-1 à L.3123-17 du Code de la commande publique, que les renseignements et documents relatifs à ses capacités et à ses aptitudes, exigés en application des articles L.3123-18 et L. 3123-19 du Code de la commande publique sont exacts.; 6. L'attestation justifiant que le candidat a satisfait à son obligation d'emploi de travailleurs handicapés prévue aux articles L 5212-1, L 5212-2, L5212-3 et L 5212-4 du code du travail ; 7. Attestations en matières fiscales et sociales au 31 décembre 2025 8. Attestation sur l'honneur que le candidat n'a pas fait l'objet depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L.8221-1, L. 8221-3, L. 8221-5, L. 8231-1, L. 8241-1 et L. 8251-1 du Code du travail ou des infractions de même nature dans un autre Etat de l'Union Européenne 9. Conformément aux articles R.2143-3 à R.2143-6 et R. 2143-8 à R.2143-16 du Code de la commande publique, le candidat individuel ou chaque membre du groupement ne doit pas entrer dans aucun des cas mentionnés aux articles L.2141-1 à L.2141-14 du Code de la commande publique et notamment être en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. Le candidat peut également fournir une attestation selon laquelle il respecte les obligations concernées, 10. Egalité professionnelle entre les femmes et les hommes : - ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées à l'article L. 1146-1 du code du travail ; - avoir, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu de lancement de la consultation, mis en œuvre l'obligation de négociation prévue à l'article L. 2242-5 du code du travail ou, à défaut, avoir réalisé ou engagé la régularisation de cette situation à la date de la soumission ; 11. Les attestations d'assurance en cours de validité.

Critère : Chiffre d'affaires annuel spécifique

Description : 12. Chiffre d'affaires global et chiffre d'affaires concernant la part d'activité relative au domaine de la présente consultation (si le candidat exerce dans plusieurs secteurs d'activités) au cours des trois derniers exercices clos. 13. Le montant et la composition de son capital ainsi que les comptes annuels certifiés des 3 derniers exercices clos, accompagnés de leurs annexes concernant la part d'activité relative au domaine de la présente consultation, ou documents équivalents pour les candidats non établis en France ou non soumis à l'obligation de produire des comptes sociaux. 14. Les candidats sont libres de fournir tout autre document permettant d'apprécier leurs capacités économiques et financières.

Critère : Références sur des services spécifiés

Description : 15. les informations relatives aux moyens matériels et humains (moyens matériels, effectifs du candidat et/ou ceux des membres du groupement ou sous-traitants le cas échéant) et au savoir-faire du candidat (et/ou des membres du groupement ou sous-traitants le cas échéant) dans le domaine de la délégation. 16. la présentation des références du candidat pour les 3 dernières

années dans les domaines d'activités intéressant l'objet de la délégation. Le candidat pourra démontrer par la production d'autres références et/ou par tout autre moyen son aptitude à assurer la gestion du service objet de la délégation, à assurer la continuité du service. Pour les sociétés nouvellement créées, une note récapitulant leurs capacités et notamment l'expérience professionnelle des salariés à assurer la délégation suffira. Pour justifier de ses capacités et de ses aptitudes, le candidat, y compris s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités et les aptitudes d'autres opérateurs économiques, quelle que soit la nature juridique des liens qui les unissent. Dans ce cas, le candidat apporte la preuve qu'il en disposera pendant toute l'exécution du contrat. Les candidats sont libres de fournir tout autre document permettant d'apprécier leurs capacités techniques et professionnelles.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : • Qualité technique de l'offre incluant notamment prise en compte des enjeux « PV Ready » de couverture et de structure ainsi que des enjeux ERT /ERP/Assurance, qualité des modules (rendement, type, version) et la détection incendie, délai de livraison o Technicité et pertinence de l'offre technique proposée pour les centrales photovoltaïques o Références du candidat • Modalités de maintenance des panneaux : o Moyens et organisation mise en œuvre pour la maintenance et le renouvellement des équipements • Organisation du chantier : incluant notamment les délais de réalisation, capacité à travailler en site occupé, hygiène et sécurité chantier, gestion des nuisances o Planning prévisionnel de mise en service des centrales

Critère :

Type : Coût

Description : • Equilibre économique du contrat : o Prix proposé à l'Autorité Concédante pour le rachat de l'électricité produite par les centrales photovoltaïques o Montage financier du candidat permettant une limitation du reste à charge pour le maître d'ouvrage

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://www.maximilien.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 31/03/2026 à 17:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Informations relatives aux délais de recours : La procédure du référé précontractuel prévue à l'article L. 551-1 du code de justice administrative peut être mise en oeuvre avant la signature du contrat. La procédure du référé contractuel prévue aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du code de justice administrative peut être également mise en oeuvre sauf introduction d'un référé pré-contractuel préalable. Un recours contre le contrat signé peut être introduit dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé suspension (article L. 521-1 du code de justice administrative). Les actes détachables du contrat ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Commune de Ville d'Avray

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Commune de Ville d'Avray

Numéro d'enregistrement : 21920077100018

Adresse postale : 13 rue de Saint Cloud

Ville : Ville d'Avray

Code postal : 92410

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Point de contact : COMMINSOLI-NOUVEL Judith

Adresse électronique : judith.comminsoli@seineouest.fr

Téléphone : 0149292959

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Numéro d'enregistrement : 17950702500015

Adresse postale : 2-4 boulevard de l'Hautil

Ville : Cergy-Pontoise

Code postal : 95027

Subdivision pays (NUTS) : Val-d'Oise (FR108)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 7d2c8401-e94e-4053-bc3b-3dfef50b089a - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 30/01/2026 à 17:12

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 30/01/2026